

Calonges.

Toponymie. - *Saisimentum* (1221) : de Calongis. - *Homage de 1276* : Castrum de Calongis. - *Cartulaire d'Agen (XIII^e s.)* Bulle AB : decima Sancti Vincentii de Calongis.

Saint-Patron. - Le patron de cette paroisse est S. Vincent, diacre et martyr d'Agen (29 juin). Cependant la fête locale se célèbre le 18 avril. Lagutière dans son *Pouillé* cite un titre du 13 janvier 1899 dans lequel cette paroisse est appelée Sainte-Marie de Calonges alias de Cousen. Lagutière lui-même la désigne sous le nom de S. Vincent de Calonges et lui donne comme annexe cl. 8. de Bassac.

Obliges. - Sous l'ancien régime, Calonges était une cure de l'archiprêtre du Cayran dans le diocèse de Condom à la nomination de l'évêque. Dans leur projet de circonscription (1792) les Constitutionnels lui maintiennent son titre de cure et lui adjointent Maginel comme succursale. À l'organisation (1803) son église fut érigée en succursale du canton du Bassac.

Sur le territoire actuel de cette paroisse se trouve une église classée, connue aujourd'hui sous le nom de S. obartin de Calonges. Dans le répertoire Jacquier (1804) elle est qualifiée cure et est appelée S. obartin de Obiranis. C'est la capella de Obiranis du compte de 1326. Cette identification semble infirmée par ce passage de Tacuimus sibi hunc toponymum de Caumont par M. Alis, p. XI: "Un fort ancien village, distin à cinquante mètres environ (de Caumont) à vol d'oiseau du côté sud-est, porte encore le nom de Obirane... Ne nous se-ra-t-il pas permis de tenter un rapprochement entre le Nous obirane connu des Actes de S. Vincent et le lieu de Obirane?". De fait le lieu de Obirane est à 1500 mètres de Caumont. Si vraiment il faut situer dans ce lieu l'ancienne église de Obirane, il faut aussi corriger le Répertoire Jacquier. Dans le *Cartulaire de l'Évêché d'Agen*, S. obartini est désigné encore sous les noms de S. obartin de la Brige (de la Bresca), Bulle AD et de S. obartini de Brijuera, Bulle B. La Brige (S. Paul de la Brige), Brijuera (locus Brijuarii sur locus de Grueria, Ajemen, di., Lettre de Clément V, Toulouse, 9 janv. 1309) sont des anciens noms du pays. À la fin de l'ancien régime (Pouilli-Garcher) S. obartin de Calonges était annexe de S. juin. Il a le titre de cure dans le projet des Constitutionnels de 1792. Son église fut supprimée à l'organisation en 1803. Quelques habitants de la section l'acheterent et la sauverent ainsi de la destruction. On n'a pas cessé d'y faire des enterrements et les services funéraires. Elle fut même de nouveau le lieu de demande pendant une courte période vers 1876.